



REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE D'OLIVESE

DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**DELIBERATION N° 10/2024**

Séance du 23 mars 2024

OBJET : Attribution de subventions.

Afférents au Conseil : 10

Membres en exercice : 10

Date de la convocation : 13/03/2024

Date d'affichage : 13/03/2024

Ayant délibéré : 6 Votés Pour : 6

Votés Contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mil vingt et quatre, le vingt-trois mars à dix heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la salle des délibérations du bâtiment communal, sous la présidence de Monsieur MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Monsieur FOATELLI Jean-Claude a été élu secrétaire de séance.

| Etaient présents | Etaient représentés |
|--------------------------|----------------------------|
| M. MILLO Jean-Luc | |
| M. POLI Jean-Baptiste | Etaient absents |
| M. BRUNETTI Alain | M. BRANDIZI Pierre |
| M. MARTINO Enzo | Mme GUIQUET Sandra |
| M. FOATELLI Jean-Claude | M. VANNI Alain |
| M. BASTIANELLI Francis | |
| M. CASALTA Jean-Philippe | |

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les demandes de subventions formulées par divers organismes et associations parvenues en Mairie depuis le 1er janvier 2024 :

- L'ASSOCIATION SANT'AUSTINU sollicite une aide financière pour l'organisation de festivités à l'occasion de la fête patronale (accueil des confréries, repas).
- L'ASSOCIATION I GHJATTI LIVISANI sollicite une aide financière afin de réaliser les actions suivantes : stérilisation de chats.
- L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE COZZANO sollicite une aide financière afin de subvenir aux besoins tels que : achat de logistique, (repas journaliers pris au Centre de Secours qui sont à la charge des pompiers), achat vestimentaire et achat de matériel.

- L'ASSOCIATION L'ATTRAPE RÊVES sollicite une aide financière afin d'organiser des manifestations sportives et sociales autour de la mise en valeur du patrimoine dans les villages, mais également des interventions dans différents milieux afin de promouvoir les valeurs du sport.
- L'ASSOCIATION INSEME sollicite une aide financière afin de développer son activité (aide aux personnes qui vivent en Corse et qui doivent se rendre sur le Continent pour raison médicale).
- LE COMITE DE LA CORSE DU SUD DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER sollicite une aide qui permettrait au Comité de mener différentes actions (aide à la recherche, aide aux malades, aide à la prévention et au dépistage).
- JOURNAL U TARAVU sollicite une aide financière afin de poursuivre le développement des activités du journal.

Monsieur BRUNETTI Alain, secrétaire de l'Association I GHJATTI LIVISANI, par ailleurs adjoint au Maire, n'a pas participé aux débats.

Après avoir ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer aux organismes et associations les subventions suivantes pour un montant total de 1 950 euros :

- L'ASSOCIATION SANT'AUSTINU : **500 euros.**
- L'ASSOCIATION I GHJATTI LIVISANI : **500 euros.**
- L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE COZZANO : **150 euros.**
- L'ASSOCIATION L'ATTRAPE REVES : **300 euros.**
- L'ASSOCIATION INSEME : **200 euros.**
- LE COMITE DE LA CORSE DU SUD DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER : **200 euros.**
- JOURNAL U TARAVU : **100 euros.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE,

Le 23/03/2024

Le Maire

Jean-Luc MILLO

